



Un défibrillateur
automatique à la
pharmacie
p. 7



Le dispositif TIPI
p. 9



Les actualités
des Associations
p. 10 et 11



Spectacle
à venir
Méli-Mélo
p. 14



Janvier 2017

Sommaire

n°99

L'édito du Maire	02
Cérémonie.....	03
Voeux du Maire	04
Projets.....	07
ALSH	08
Les associations.....	10
CCAS	12
Spectacles.....	14
Environnement.....	15
Brèves et agenda.....	16

Edito du Maire



Chers concitoyens,

Permettez-moi, avec l'ensemble des conseillers municipaux, en ce début d'année, de vous souhaiter une excellente année 2017 pour vous, votre famille, ainsi que vos proches. J'espère que les fêtes de fin d'année vous ont permis de vous retrouver en famille ou entre amis afin de partager de bons moments de convivialité et de bonheur. Ceci afin d'en garder des souvenirs inoubliables tout au long de l'année pour chasser les tracas du quotidien.

Je profite de l'édition du bulletin municipal, qui connaît depuis peu une forme modernisée, pour vous encourager à découvrir notre nouveau site internet qui offre de nombreuses possibilités en matière de renseignements d'état civil, de règlements divers, mais surtout d'informations et de communications des actions de la Mairie que sont en droit d'attendre et d'exiger chaque administré. Une « newsletter », prochainement disponible après inscription sur le site, vous informera régulièrement de nos actualités.

Mon équipe et moi-même continuons d'œuvrer, jour après jour, à la satisfaction de chacun, au mieux de nos possibilités. En 2016, le Conseil municipal a délibéré plus d'une soixantaine de fois. Ces délibérations se traduisent par des actions de plus ou moins long terme que nous mettons en œuvre, avec l'appui des services communaux.

Continuer à sécuriser nos voies routières, entretenir et rénover les bâtiments communaux, améliorer le confort et le lieu de vie des enfants et des agents sont des choix que nous portons pleinement. Il s'agit bien là de se donner les moyens d'agir et de penser au futur de notre village. Le projet de restaurant scolaire avec la création d'un self pour les élèves de primaire et d'un réfectoire repensé pour les maternelles est un investissement conséquent, mais les locaux actuels ne permettaient plus le travail et la prise de repas dans de bonnes conditions. Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les acteurs du groupe scolaire afin de recueillir l'avis de chacun.

Également en projet, la rénovation de la salle des fêtes fait partie de nos réflexions afin de la moderniser, l'adapter à la taille de notre commune avec une cure de rajeunissement devenue absolument nécessaire.

Je terminerai par mes remerciements à toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont participé à la présentation des Vœux du Conseil Municipal et vous renouvelle mes meilleurs souhaits de bonne année, de joie, de bonheur et surtout de bonne santé à chacun d'entre vous.

Jean Michel BENESE
Maire de Saint-Morillon

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre



Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'Armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France.

Le vendredi 11 novembre 2016 à 9h en hommage à tous les morts pour la France, les Saint-Morillonnais ainsi que les Porte-drapeaux se sont rassemblés

devant le monument aux Morts. Une gerbe de fleurs a été déposée par Monsieur le Maire aux côtés de Corinne MARTINEZ, Conseillère



Départementale, de Gilles SAVARY, Député de la 9^{ème} circonscription de la Gironde et de Bernard FATH, Conseiller Départemental. Puis l'Académie d'Harmonie des Graves (CAM) a ensuite interprété « la Marseillaise ». Le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire a été lu par Monsieur le Maire, donnant en suivant la parole à Mme MARTINEZ et M. SAVARY. Pour clôturer cette cérémonie solennelle les nombreuses personnes présentes ont été invitées à prendre un café et des gâteaux dans la salle du conseil municipal.

Cérémonie

Les vœux du Maire



Samedi 7 janvier 2017, Monsieur Jean-Michel BENESSE, Maire de Saint-Morillon, a adressé ses vœux à la population à la salle des fêtes. Une centaine de personnes a assisté aux vœux et a pu profiter d'un moment de convivialité en dégustant quelques vins de la commune et la galette. Retour sur son discours et les projets de l'année...

Monsieur le Maire a débuté son discours en souhaitant à tous les administrés bonheur, joie, santé et satisfaction à l'occasion de cette nouvelle année. Il a également souhaité la bienvenue aux Saint-Morillonnais nouvellement arrivés sur la commune en les invitant à participer à la vie associative et aux festivités de la commune.

Le discours des vœux a été l'occasion de valoriser certaines actions mises en œuvre en 2016 :

La communication a été en premier lieu abordée rappelant les efforts entrepris ces derniers mois pour moderniser et accentuer la communication de la commune : un nouveau logo, de nouvelles couleurs, la refonte du site internet, le bulletin municipal

modernisé, ainsi qu'une newsletter dématérialisée prochainement disponible. Ces nouveaux moyens de communication ont pour but de faciliter les démarches des administrés, ainsi que les échanges avec les différents services de la commune.

L'urbanisme a également été évoqué rappelant l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en avril 2016 et le travail rigoureux qui est mené avec les partenaires de la commune que sont la communauté de communes de Montesquieu, l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que les services de la Préfecture.

L'entretien du patrimoine communal a été annoncé comme un fil conducteur de ce mandat : la rénovation du réfectoire des maternelles est ainsi une première étape d'un plan de rénovation plus conséquent dans les mois et années qui suivent. Le chantier de rénovation des anciens vestiaires du Stade devrait ainsi reprendre dans les prochaines semaines après la désignation d'un architecte et le projet de la cuisine scolaire et de la salle polyvalente avance à grand pas.

Il a également été annoncé que les chemins ruraux, élément du patrimoine communal, seront entretenus régulièrement en 2017, afin de permettre la réalisation de boucles locales de promenades et d'itinéraires interdépartementaux de randonnée.

Monsieur le Maire s'est également montré rassurant au sujet des finances de la commune : un excédent de 80 000 € a été dégagé en 2016 qui sera réinvesti dans le cadre des projets futurs.

Il a rappelé son engagement à ne pas augmenter les impôts locaux cette année, mais seulement d'appliquer une justice fiscale comprenant la régularisation de certaines constructions non déclarées.

Son discours s'est achevé sur sa satisfaction de comptabiliser un nombre important, environ une centaine, de personnes venues s'inscrire sur les listes électorales en prévision des différentes échéances de 2017.

Retrouvez l'intégralité du discours sur le site internet
www.saint-morillon.fr

Actualité autorisation de sortie du territoire



Autorisation de sortie du territoire : obligatoire depuis le 15 janvier 2017

Publié le 04 novembre 2016 –
Direction de l'information légale et
administrative (Premier Ministre).

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Le décret publié en ce sens au *Journal Officiel* du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la Loi du 3 juin 2016.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire

qui précise les mentions suivantes :

Les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;

Les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;

La durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

Recensement militaire ou citoyen

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

A noter :

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Démarche :

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

- Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Attestation de recensement

A la suite du recensement, la mairie

délivre une attestation de recensement.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le Service National.

Il n'est pas délivré de duplicata par la mairie. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du Service National dont vous dépendez.

Suite du recensement

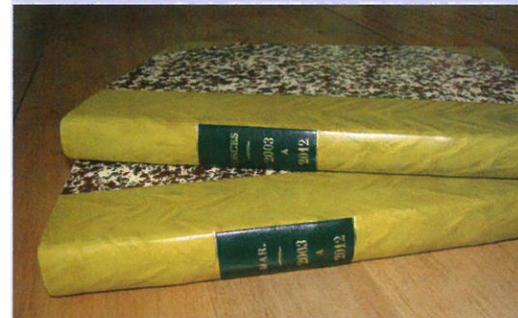
Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



Etat civil



NAISSANCES

PASQUET LARRIBAUD

Louis.....22/09/2016

BARADUC Maxime.....18/10//2016

POUPEAU Ethan.....08/11/2016

SAURA Ninon.....18/12/2016

DÉCÈS

LAURENT William.....15/10/2016

RIBÉROL Jeanne.....26/11/2016

GIUSTINIANI Christian...08/12/2016

BENESSE Joëlle.....10/01/2017

Budget : les résultats et les projets



L'exercice budgétaire de l'année 2016 est désormais terminé et la préparation de l'exercice 2017 est déjà bien avancé grâce au travail des membres de la commission Budget. Nous vous présentons ici les premiers résultats de l'exercice 2016, la répartition des dépenses par opération, ainsi que les dépenses prévues au prochain budget. Le vote de ce dernier est par ailleurs prévu au cours du mois de février.

Section de fonctionnement :

Grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, et malgré une baisse des dotations de l'Etat, la commune a réussi à dégager une nouvelle fois un excédent de 89 000 €.

Les charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, fournitures, réparations diverses, ...), ainsi que les charges de personnel (rémunération des agents communaux) ont été contenues et sont en stagnation par rapport à l'année précédente.

Côté recettes, la commune a enregistré des recettes en baisse par rapport à l'année précédente, principalement dû aux baisses des dotations de l'Etat à destination des communes rurales.

Section d'investissement :

Après une année 2015 plutôt modeste en investissement (83 000 € de dépenses), les marges de manœuvres créées ont permis d'accélérer le rythme des investissements avec plus de 200 000 € de dépenses d'investissement en 2016.

Les principaux postes de dépenses ont été les suivants :

1 – **Voirie** (60 000 €) : l'opération de voirie Route du Stade a permis la réalisation de ralentisseurs, l'aménagement d'un parking à proximité de l'école, ainsi que la réfection d'une partie de la route. La création du chemin rural n° 13 a également fait partie des réalisations de 2016.

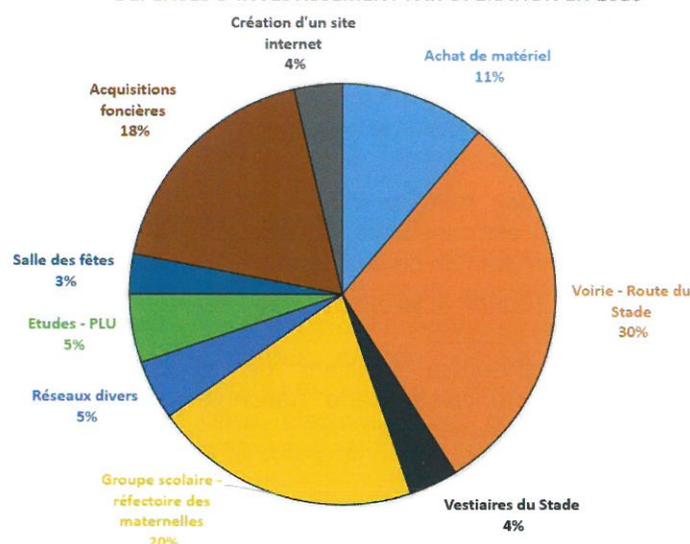
2 – **Groupe scolaire** (40 000 €) : la rénovation du réfectoire des maternelles réalisée l'été dernier a été le chantier le plus important concernant le groupe scolaire. L'achat de mobilier divers (tables, chaises, tableau, ...) et quelques aménagements complètent les dépenses.

3 – **Acquisitions foncières** (36 000 €) : l'acquisition récente des parcelles derrière la salle des fêtes et qui jouxtent le Pré de la Cure vont donner la possibilité d'aménager un espace plus grand et homogène pour les festivités et les événements du village.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement pour l'année 2017, sont prévues :

- La création du restaurant scolaire et de salle polyvalente
- La rénovation des anciens vestiaires du Stade
- La réfection de la route de Saint-Michel et la sécurisation de la route de Castres et de Curtot
- La mise en place d'un columbarium
- Le lancement de l'étude de revitalisation du centre bourg avec la rénovation de la salle des fêtes

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION EN 2016



Nouveau sur la commune

Un défibrillateur automatique à la pharmacie

Suite à une réflexion de monsieur le Maire et de ses Adjointes et à une recommandation de la Fédération Française de Cardiologie, la Croix Rouge française et le Samu, un défibrillateur, nouvelle génération, entièrement automatisé, vient d'être installé à Saint-Morillon **sur le mur de la pharmacie dans une armoire murale.**

Grâce à l'acquisition de cet appareil et à son emplacement stratégique, la Commune de Saint-Morillon permet aux Saint-Morillonnais de bénéficier d'une intervention dans les toutes premières minutes, synonyme de survie dans les meilleures conditions.

La pharmacie constitue un lieu de proximité bien identifié des habitants et une notion de service de santé affirmée. La Commune a souhaité que l'armoire contenant le défibrillateur automatique puisse être installée devant la façade principale de la pharmacie permettant ainsi aux habitants une intervention dans les toutes premières minutes.



Une convention de partenariat liant la Commune et la pharmacie, très favorable au projet, a été mise en place afin de bien définir le rôle de chacun.

Depuis août 2007, en France, toute personne peut utiliser un défibrillateur automatique en cas d'arrêt cardio-respiratoire. L'utilisation d'un appareil entièrement automatique supprime pour l'intervenant la nécessité et donc le stress de déclencher lui-même le choc. Il suffit, en cas de besoin, de le sortir de son coffret, de l'allumer et de suivre les instructions que vous donne une voix électronique. Cet équipement de sécurité peut sauver des vies.

Trois gestes à réaliser peuvent sauver une vie :

- ✓ l'appel rapide aux services d'urgence (15),
- ✓ le massage cardiaque rapidement entrepris,
- ✓ la défibrillation précoce et les soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15)

Nous comptons sur le civisme de tous pour respecter et faire respecter cet équipement.

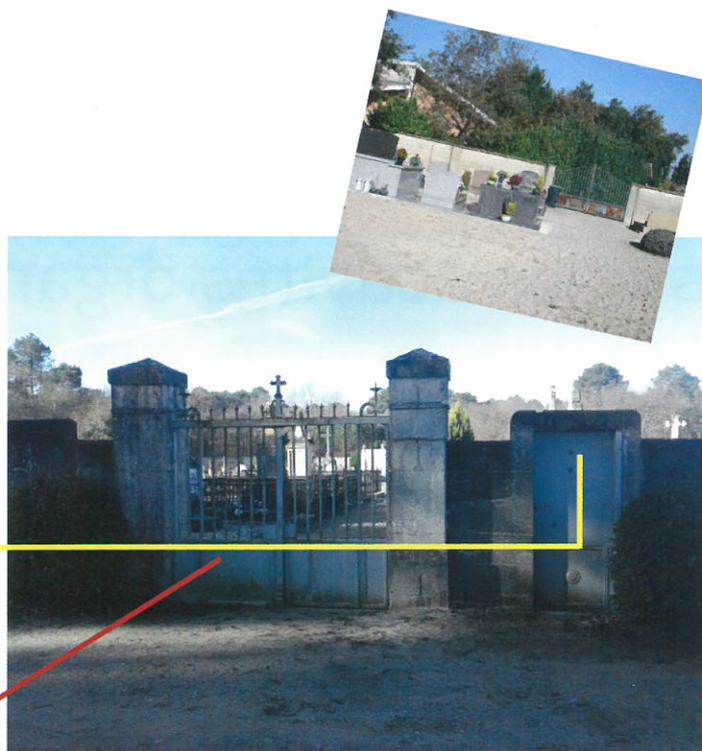
Cimetière

Depuis le 26 décembre 2016, afin de réglementer les entrées et les sorties des véhicules des professionnels et des particuliers dans le cimetière et de se mettre en conformité avec son futur règlement intérieur, les portails situés route du stade et chemin du notaire sont fermés aux véhicules, une autorisation d'accès pour les véhicules sera à retirer en mairie aux horaires habituels ou en cas d'urgence en téléphonant au 05 56 78 65 81 (service accueil).

La petite porte du cimetière située route du stade reste ouverte au public tous les jours.

Voir photo ci-contre

Portails route du stade et du notaire fermés



10 ans de l'ALSH

Ouvert depuis septembre 2006, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Saint-Morillon a fêté ses 10 ans le vendredi 21 octobre 2016 à 19h30 en présence de nombreuses familles, d'Elus et de l'équipe d'encadrement du centre de loisirs, qui n'a cessé d'évoluer au cours de ces dernières années.

A cette occasion et pour cette soirée exceptionnelle, Monsieur Jean-Michel BENSSE, Maire de Saint-Morillon a prononcé un discours aux côtés de mesdames Isabelle CAIOLA 4^{ème} Adjointe au Maire et Magali DELAS directrice de la structure, suivi d'un apéritif dînatoire préparé par la société API Restauration en collaboration avec le personnel de la cuisine scolaire. Certains amuse-bouches avaient été concoctés minutieusement par les enfants eux-mêmes.

Des créations réalisées dans le cadre d'activités ainsi qu'une rétrospective sur les 10 années du centre étaient exposées dans la salle des fêtes.

L'ALSH de Saint-Morillon est surtout un endroit où les enfants jouent, se détendent, découvrent de nouvelles activités, et de nouveaux lieux.



Retour en images sur les activités organisées par le Centre de Loisirs



Construction en bois



Motricité



Pâtes à sel

La Fête d'Halloween

Le lundi 31 octobre 2016 les enfants du Centre de Loisirs ont fêté Halloween dans la cour de l'école. Les animateurs de l'ALSH, Magali, Bernadette, Brigitte, Charlotte, Mélissa, Kévin et Théo encadraient une quarantaine de petits zombies, fantômes, sorcières et diabolotins d'un jour. L'après-midi une boum Halloween a clôturé neuf jours de vacances très occupés.



Le dispositif TIPI

Depuis le 15 Novembre 2016, la commune de Saint-Morillon a mis en place le paiement en ligne pour les factures de cantine, périscolaire et de l'ALSH grâce à TIPI Régie (TIPI – Titres Payables sur Internet).

A ce jour, 68 des 140 familles de l'école ont utilisé ce service grâce au lien disponible sur le site de la commune sous l'onglet « paiement extra-scolaire ».

Pour rappel, une date d'échéance de paiement figure en haut à gauche de votre facture. Lorsque cette date est dépassée vous ne pouvez plus payer votre facture en ligne et vous êtes donc obligés de la régler par chèque.

Nouveauté :

Une boîte-aux-lettres **spécifique** au service Enfance-Jeunesse a été installée sur la porte en bois grise à côté de l'entrée de la mairie (devant l'arrêt minute). Une information sera diffusée dans les cahiers de vos enfants car **aucun règlement ne sera plus recevable à l'accueil de la mairie à partir de janvier 2017**. Afin de répondre à toutes vos questions, une permanence sera mise en place.

Le dispositif



Titres Payables sur Internet

Inscriptions en ligne :

Les nouvelles fonctionnalités du site internet de la commune permettent d'inscrire vos enfants en ligne pour les mercredis et les vacances depuis le 15 Janvier 2017.

Pour cela, il faut vous rendre sur le site de la commune, cliquer sous l'onglet « Enfance et jeunesse » puis « ALSH » et « Inscriptions en ligne ». Vous trouverez un formulaire à remplir pour les mercredis et un autre pour les vacances scolaires.



Comité des Fêtes Saint-Morillon en Fête



Comité des fêtes
Saint-Morillon en Fête

Les membres du Comité des Fêtes se sont réunis en Assemblée générale le 19 Novembre 2016 au cours de laquelle Mme DUVOID (Présidente) et Mme BESSE (Trésorière) ont présenté le bilan moral et financier de l'association pour l'année 2016. L'assemblée générale a voté à l'unanimité ces bilans.

Ont été élus au Conseil d'Administration : Mmes Catherine BERTIN, Francine BESSE, Marie-Bé DUVOID, Monique GAMEL-DEROUINEAU, Charlotte PEYS, Dolores PICHEVIN, Mrs. Nicolas BERRON, Romain HUMBERT. A titre consultatif Mme Isabelle CAIOLA et M. Christophe MONDOU.

Le Conseil d'Administration a élu le bureau suivant :

Mme Marie-Bé DUVOID	Présidente
Mme Francine BESSE	Trésorière
Mme Charlotte PEYS	Secrétaire
M. Nicolas BERRON	Vice-Président
Mme Monique GAMEL-DEROUINEAU	Trésorière adjointe
Mme Catherine BERTIN	Secrétaire adjointe

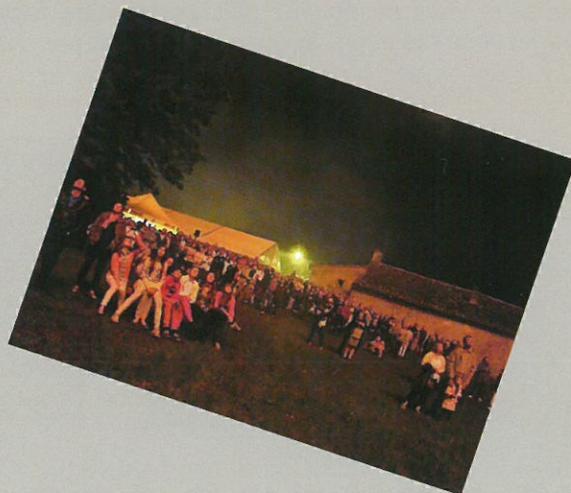
Afin que le Comité des Fêtes puisse répondre au mieux à vos questions et vous transmettre plus facilement les informations, une adresse mail a été créée :

stmorillon.en.fete@gmail.com

Les prochaines manifestations communales, en partenariat avec la Mairie seront :

 BAL'TRAD	le 15 janvier 2017
 LOTO	le 8 avril 2017
 FÊTE DU PRINTEMPS	le 14 mai 2017
 FÊTE DE LA MUSIQUE	le 21 juin 2017
 FÊTE EST DANS LE PRÉ	le 7 juillet 2017
 FÊTE DU VILLAGE	les 8, 9 et 10 septembre 2017

A vos agendas, nous vous attendons nombreux !!



Arts martiaux à Saint-Morillon



Nous allons régulièrement rééditer des stages ponctuels, ouverts à tous, avec notamment des stages de **Self Défense Spécial Femmes**. Ces stages se dérouleront sur 2 ou 3 heures lors de week-ends, ou sur un créneau normal de cours mais durant les vacances.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez vous renseigner à l'adresse mail du club : asgamy33@yahoo.fr. Nous vous rappelons que nous proposons des cours les lundi soir, mercredi soir, ainsi que le dimanche matin avec un cours s'appuyant sur des mouvements doux plus particulièrement adaptés aux séniors ou à une reprise sportive tranquille, ceci pour 140€ à l'année seulement, licence sportive incluse. Il est possible d'assister aux cours du dimanche matin pour un tarif réduit.

Ces cours sont supervisés par un enseignant Diplômé d'Etat.

Site internet du club : www.asgamy.org

Le club d'Art Martiaux de St-Morillon ASGAMY vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017



Activ'Ados fin d'année 2016

Activ'Ados, une fin d'année 2016 bien animée !

Avec désormais plus de 85 adhérents, notre association a proposé à ses jeunes adhérents, une rentrée riche en activités !

Après la traditionnelle **nuît sous la tente** du mois de septembre, nous avons organisé mi-octobre une **soirée Casino** au cours de laquelle les ados ont joué par équipe à divers jeux et défis. Une bonne manière de mieux se connaître, en s'affrontant amicalement.

Puis, nous avons organisé une **Halloween Party** dans une salle des fêtes monstrueusement décorée pour l'occasion. Quelques centaines de petits et de grands Saint-Morillonnais sont d'ailleurs venus voir nos décors et s'amuser à nos stands de jeux avant de nous laisser finir cette terrible soirée entre nous.

Début novembre, quelques jeunes ont assuré le service de buvette et petite restauration lors d'une **soirée théâtre** jouée à Saint-Morillon dans le cadre de « l'Opération Lumière » 2016. Une bonne manière de se rendre utile, tout en gagnant quelques sous pour cofinancer nos futures sorties !

Ensuite, le 11 novembre fut pour nous, la **journée Koh Lanta** au cours de laquelle une trentaine d'ados se sont affrontés à travers des épreuves sportives... et gustatives!

Sans oublier notre très appréciée **soirée Top Chef** du 10 décembre, où une trentaine de jeunes ont pu tester leur créativité gastronomique sous les précieux conseils de coachs très motivés.

2017 se poursuivra dans la même dynamique, avec de nombreuses autres activités et manifestations pour nos ados... pour une année toujours plus active !

Toute l'actu de l'association sur www.activados.fr



Chants de Noël à l'église

AGENDA DU CCAS

Repas des Aînés le jeudi 9 mars 2017

*Repas offert aux personnes de plus de 65 ans.
Nouveaux arrivants : fournir une pièce d'identité
et un justificatif de domicile.*



A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), le samedi 10 décembre 2016 le parvis de l'église de Saint-Maurillon illuminé d'une multitude de « bougies d'hiver » accueillait le groupe vocal de Portets « Les Voix Fluviales » dont le répertoire diversifié de chants du monde et liturgiques dans le chœur de notre église a séduit petits et grands. Un entracte réconfortant avec dégustation de vin chaud, de soupes diverses fort appréciées et de gâteaux préparés par les membres du C.C.A.S. a créé un moment de partage et de convivialité.

Quelques chants de Noël repris par un public intergénérationnel ont conclu cette agréable soirée, animée avec dynamisme par le groupe vocal.

Cette rencontre des « Bougies d'hiver » dans l'église Saint-Maurille a fait naître l'esprit de Noël dans notre commune.

Spectacle de Noël pour les enfants de l'école



A l'initiative et offert par le Centre Communal d'Action Sociale, le matin du 12 décembre 2016, des Membres, les Professeurs des Ecoles ainsi que le Personnel communal ont accompagné les enfants de l'école maternelle et primaire pour assister au spectacle de fin d'année « Fée, main d'argile »

La Fée a captivé les enfants, puis surprise... le Père Noël est apparu pour distribuer les cadeaux *(de jolis livres à découvrir avec les meilleurs souhaits du Père Noël sur la petite carte décorée par notre responsable Daphné).*



Goûter des Aînés



Le 19 décembre 2016 a eu lieu le goûter musical et la remise des cadeaux aux aînés présents à la salle du presbytère.

Un karaoké endiablé animé avec la très jolie voix de la chanteuse Michelle et la sonorisation assurée par son mari Pascal ont enchanté nos Aînés.



Colis de Noël



En décembre et en début janvier les membres du C.C.A.S. rendent visite aux personnes âgées de plus de 75 ans pour offrir un cadeau rempli de douceurs à l'occasion des fêtes de fin d'année. Au total 75 colis ont été distribués.

Le goûter musical et la distribution des colis de Noël sont deux grands moments de convivialité qui permettent pour certains de nos Aînés de briser la solitude, mais qui est aussi un temps d'échanges et de souvenirs partagés.



Opération Lumière 2016



L'Opération lumière a fêté son dixième anniversaire du 9 au 15 novembre dernier. 17 compagnies théâtrales ont proposé 40 représentations dans six communes alentours, dont Saint-Morillon où plus d'une cinquantaine de personnes sont venues se divertir le mardi 8 novembre dans la salle des fêtes de la commune.

Le spectacle proposé par la Compagnie Imagine « Thérèse Bonus et ses acolytes » a amené les spectateurs dans un univers **électromoustachu** à l'ambiance cabaret pendant près de 70 minutes.

Des tables nappées de rouge dispersées dans la salle, une buvette et une petite restauration assurées par l'association « Activ'Ados » **ont contribué à donner à la salle des fêtes un côté cabaret en phase avec le spectacle présenté.**

Pour plus d'informations concernant cette opération, consultez le site www.oplum.fr.

Spectacle à venir Méli-Mélo Mercredi 8 février 2017

**18h30 Salle des Fêtes
de Saint-Morillon**

Dans une ville défigurée, les relations sociales sont réglementées par le Ministère du Paraître. Chaque habitant, comme l'exige la loi, est dans l'obligation de porter un masque, et ceci a ainsi fait le bonheur et les affaires du commerçant Gratton, marchand de masques de la ville.

Un jour, pendant son recensement annuel, Gratton se rend compte qu'un foyer n'a pas acheté de masque cette année. Il avertit donc le Ministre du Paraître en personne. Celui-ci ordonne à Gratton de mener son enquête et de se rendre sur place, une mystérieuse maison :

La Maison aux arbres étourdis. [...]



Spectacle de marionnettes animées par la Compagnie « Liquidambar »

Tarif unique 6 € - Tout public - Durée 40 mn

Nombre de places limité - (vente des billets à partir du 9 janvier 2017 à l'accueil de la Mairie)

Tél : 05 56 78 65 81

Sécheresse 2016



Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Une information de la Préfecture a été communiquée à la Commune de Saint-Morillon le 29 novembre 2016 relative au phénomène de sécheresse qu'a connu le Département l'été dernier. Le Préfet de la Gironde, Monsieur

Pierre DARTOUT, a adressé une circulaire aux Maires du Département les invitant à lui transmettre une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le Maire de Saint-Morillon, déjà saisi de cette question, a adressé le jour même une nouvelle demande pour le phénomène Sécheresse / Réhydratation des sols pour la période

allant du 1^{er} juin 2016 au 31 octobre 2016.

Pour votre information, les demandes sont traitées par la cellule catastrophes naturelles du Ministère de l'Intérieur sur le fondement d'un rapport annuel de Météo-France qui sera disponible qu'au mois de mai 2017.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, l'arrêté ne devrait être publié qu'au cours du second semestre 2017. Pour les administrés n'ayant pas fait de déclaration auprès de leur assureur, un délai de 10 jours vous est octroyé pour faire la déclaration.

Si vous le souhaitez et si vous pensez être concerné par ce phénomène, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la commune qui vous enregistrera.

Dès publication de l'arrêté, la commune de Saint-Morillon procédera très rapidement à une large campagne d'information.

Planning 2017 déchets verts et encombrants



24 janvier 2017

18 avril 2017

23 mai 2017

20 juin 2017

19 septembre 2017

17 octobre 2017

21 novembre 2017



Déchets verts

2 février 2017

4 mai 2017

7 septembre 2017

9 novembre 2017



Encombrants

0 805 020 002

INSCRIPTION :
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com
dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com



Campagne de sensibilisation du public au danger du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

En 2015, au sein de la Nouvelle-Aquitaine, 336 personnes ont été exposées au monoxyde de carbone dont 147 transportées aux urgences, 48 hospitalisées et 1 est décédée.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant grâce à la combustion de gaz, de bois, de charbon, d'essence, de fuel ou encore d'éthanol.

Certains symptômes annonciateurs d'une intoxication au CO existent. Maux de têtes, nausées et vomissements sont notamment les premiers signes qui doivent alerter. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire.

Pour limiter les risques d'intoxication au CO, cinq points clés sont à retenir :

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

- Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.

- Dans le cadre de l'achat de l'appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la

mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.

- Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.

- Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc...)

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) poursuit son action d'information sur ces gestes à adopter pour prévenir une intoxication au CO et sur les réflexes à avoir en cas d'apparition des symptômes.



Dépôt-vente Pic&Puce

En 2017, le dépôt-vente itinérant Pic&Puce continuera à venir stationner devant l'école de Saint-Morillon toutes les 4 semaines :

12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 29 juin 2017.

Horaires : 15h – 18h

Vous pourrez donc toujours déposer des vêtements 0-14 ans et/ou en acheter de nouveaux, le tout dans un esprit « recyclage de bonne qualité ».

Marques ou pas, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses !

A G E N D A

DIMANCHE 15 JANVIER 2017
Bal Trad

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017
Méli-Mélo

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017
La Grappouille spectacle de danse « travers et traversée de frontière »

SAMEDI 25 FÉVRIER 2017
Concert dans l'Eglise

SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017
La Grappouille « soirée dégustation »

SAMEDI 8 AVRIL 2017
Loto (Comité des Fêtes)

DIMANCHE 23 AVRIL 2017
Elections Présidentielles 1^{er} tour
DIMANCHE 7 MAI 2017
Elections Présidentielles 2^{ème} tour

DIMANCHE 14 MAI 2017
Fête du Printemps

SAMEDI 27 MAI 2017
Activ'Ados « Loto Fête des Mères »

SAMEDI 3 JUIN 2017
Les Chœurs de Saint-Morillon

DIMANCHE 11 JUIN 2017
Elections Législatives 1^{er} tour
DIMANCHE 18 JUIN 2017
Elections Législatives 2^{ème} tour

MERCREDI 21 JUIN 2017
Fête de la Musique

VENDREDI 7 JUILLET 2017
La Fête est dans le pré et ciné sous les étoiles

Fête du Village 8, 9 et 10 SEPTEMBRE 2017

En blanc, festivités organisées par la commune

En noir, festivités organisées par une association parfois avec le concours de la mairie

En orange, Elections